

Reçu le : 11- 09 - 2024

Accepté le : 26 – 10 - 2024

Publié le : 30 – 12 - 2024

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l’Egypte lagide
Royal women, succession to the throne and conflicts in lagid Egypt

BOUSSOU Koffi Arcel 

**Université Alassane OUATTARA de Bouaké,
Côte d’Ivoire.**

boussoutony@uao.edu.ci

Résumé :

Cet article s’intéresse aux rôles politiques joués par certaines femmes dans le royaume Lagide. L’étude vise à montrer leurs actions lors des successions au trône, les conflits qui en découlaient et qui impactaient la sécurité du royaume. Les informations obtenues des sources antiques sur le royaume Ptolémaïque, ont été soumises à leur recouplement avec les faits sur le sujet, à la critique historique et le tout dans une approche comparative. Ce qui a permis de nous rendre compte que dans l’évolution de l’Egypte Ptolémaïque, des femmes issues de la famille royale se sont mêlées aux problèmes de succession, créant des crises et des conflits, tant internes qu’externes. Elles sont effectivement intervenues dans la prise de pouvoir de leurs descendants ou frères depuis l’avènement des premiers successeurs de Ptolémée 1^{er} en 282 av. J.-C., jusqu’à la fin du royaume en 30 av. J.-C. Complots et intrigues ont émaillé la dynastie Lagide, engendrant des problèmes plus graves de sécurité. En effet, les crises internes, la série des guerres de Syrie, les nombreuses alliances signées avec d’autres royaumes hellénistiques, etc. se sont déroulées au rythme de l’interférence de ces femmes royales.

Mots-clés : Egypte lagide-Femmes-conflits-sécurité

Abstract

This article looks at the political roles played by certain women in the Lagid kingdom. The study aims to show their actions during successions to the throne, and the conflicts that arose as a result, which had an impact on the security of the kingdom. The information obtained from ancient sources on the Ptolemaic kingdom has been cross-checked with the facts on the subject and subjected to historical criticism, all in a comparative approach. This enabled us to realise that in the evolution of Ptolemaic Egypt, women from the royal family became involved in succession issues, creating crises and conflicts, both internal and external. From the advent of Ptolemy I's first successors in 282 BC, until the end of the kingdom in 30 BC, women were involved in the takeover of power by their descendants or brothers. Conspiracies and intrigues plagued the Lagid dynasty, giving rise to more serious security problems. Indeed, internal crises, the series of Syrian wars, the numerous alliances signed with other Hellenistic kingdoms, etc., all took place at the pace of interference from these royal women.

Keywords : Lagid Egypt -Women-Conflict-Security

E-mail de correspondance: Boussou Koffi Arcel : boussoutony@gmail.com

Introduction

Ayant reçu l’Égypte en 323 av. J.-C., après la mort du conquérant macédonien Alexandre Le Grand, Ptolémée se proclama roi en 305 av. J.-C., instituant la dynastie lagide. Ptolémée¹ qui était un ami d’Alexandre devenu roi de Macédoine en 336 av. J.-C., fait partie des généraux qu’on nomma les diadoques, qui héritèrent des satrapies de la conquête d’Alexandre. Plusieurs souverains se sont succédé à sa suite jusqu’à la chute du royaume en 30 av. J.-C.

La désignation de certains rois fut problématique à cause de certaines femmes de la cour royales qui s’y étaient impliquées. Ces dernières, issues de mariages consanguins, ont interféré dans le choix de leurs enfants au trône. D’autres y ont elles-mêmes accédé. Toutes choses qui furent à l’origine de crises de succession et de conflits avec des répercussions directes ou indirectes importantes sur la sécurité du royaume. L’intérêt de notre sujet se situe justement à ce niveau. Il veut mettre en corrélation les actes posés par ces femmes et les conflits de succession, les crises dans le royaume et certains conflits internationaux que connut le royaume.

Plusieurs études portant sur les Lagides se sont principalement intéressées aux différents règnes, aux questions économiques, sociopolitiques, notamment A. Bouché-Leclercq, E. Will. Ils y abordent plusieurs aspects depuis la description de différents règnes, les problèmes spécifiques liés à ces règnes. Certains ont abordé les rôles des femmes royales auprès de leurs époux et frères, sans toutefois s’appesantir sur les impacts de leurs actions sur la sécurité du royaume. Ainsi, S. Caneva s’est intéressé aux intrigues des femmes royales hellénistiques, dénonçant les récits stéréotypés sur leurs représentations. La question de l’impact de ces actions sur la sécurité du royaume qui n’est pas abordée constitue la piste que nous abordons dans le cadre de notre article.

Le problème qui appelle cette réflexion est le suivant : Quelles actions, des femmes telles que Cléopâtre III ou Cléopâtre VII, sont-elles menées à l’origine de crises de successions au trône lagide et sur la sécurité du royaume ? Cette question suscite d’autres interrogations que sont : Comment les femmes se sont-elles immiscées dans les questions de successions au trône lagide ? Quelles étaient leurs actions ? Quels en étaient leurs impacts sur la sécurité du royaume ?

Pour le résoudre, la méthodologie que nous avons sollicitée a consisté en l’analyse des sources littéraires qui ont servi de base à l’élaboration de cette étude. Il s’est agi principalement d’examiner les faits et de les croiser d’une source à une autre pour en tirer la ressource. Les études venant en appoint de ces sources.

Notre documentation principale part de ces sources littéraires de l’histoire hellénistique qui sont des biographies avec Plutarque et des histoires de Dion Cassius, Justin, Pausanias et Polybe.

Le présent article veut donc étudier le rôle de certaines femmes royales dans les problèmes de succession au trône et mettre en exergue l’impact de ces crises sur la sécurité de l’Égypte Ptolémaïque. Pour y parvenir, notre exposé s’articulera autour de trois axes. Nous parlerons en premier des rois lagides et des modes de succession sur le trône, en deuxième, des femmes royales et leurs rôles dans les conflits de succession et enfin en troisième lieu, des problèmes de sécurité du royaume engendrés par ces conflits.

¹ Sur la filiation de Ptolémée, Auguste-Bouché Leclerc, *Histoire des Lagides*, T1, pages 1-11, qui nous renseigne sur son père Lagos, sur sa filiation de manière générale et sur ses rapports avec Alexandre Le Grand ainsi que ceux avec les autres compagnons du roi.

1. Les rois lagides et les modes de succession

Il s'agit ici d'évoquer quelques règnes marquants des Lagides avant d'aborder les mariages chez les Ptolémée, les femmes qui ont marqué la vie de certains rois et enfin le mode de succession au trône lagide.

1.1. Les règnes les plus illustres depuis Ptolémée 1^{er} jusqu'au déclin du royaume

Ptolémée 1^{er} était un général d'Alexandre Le Grand ayant combattu à ses côtés lors des diverses conquêtes. À sa mort, ses compagnons généraux se sont partagé l'empire. L'Égypte échut à Ptolémée en 323 av. J.-C. qui l'administra et proclama roi d'Égypte en 305 av. J.-C. en s'attribuant l'épithète de « Soter », qui signifie Sauveur. Il régna jusqu'en 282 av. J.-C. C'est Ptolémée II qui lui succéda au trône jusqu'en 246 av. J.-C. À l'approche de sa mort en 285 av. J.-C., Ptolémée 1^{er} l'associa au trône : « et quand sa mort fut proche, il laissa le royaume d'Égypte à Ptolémée qu'il avait eu de Bérénice. » (Pausanias, 2009 : I, 6,8).

À partir de Ptolémée II, plusieurs rois étaient à la fois rois macédoniens selon leur tradition et pharaons selon la tradition égyptienne. Des règnes se sont déroulés conjointement, à cause des oppositions ou des usurpations qui ont eu cours le long de la vie du royaume. Leur généalogie montre les fois où des femmes ont régné et met en lumière quelques règnes dont la postérité retient des faits marquants. C'est le cas des rois tels que Ptolémée III Evergète 1^{er} qui succéda à Ptolémée II de 246 à 222 av. J.-C. À lui, succéda Ptolémée IV de 222 à 204 av. J.-C. Ensuite arriva Ptolémée V Epiphane de 204 à 181 av. J.-C. Ptolémée VI régna de 181 à 145 av. J.-C. Ainsi, on retient d'après Pausanias, de Ptolémée II qu'il agrandit le royaume, la bibliothèque et le musée, acheva la construction du phare d'Alexandrie, établit des comptoirs le long du Nil.

En somme, l'Égypte hellénistique connut de nombreux souverains dont les premiers ont régné sans grands problèmes. Cependant, de nombreux règnes ont été émaillés de crises après. On a assisté à des usurpations, des assassinats, des complots, etc., liés aux différents types de mariages en pratique dans la famille royale.

1.2. Les différents types de mariage royaux

L'Égypte hellénistique, une société cosmopolite a vu des étrangers macédoniens et grecs arriver au pouvoir politique. Des brassages et emprunts se sont opérés au cours de cette période dans plusieurs domaines socioculturels dont celui des mariages. Dans la cour royale, les maîtres des lieux, ont adopté le mariage endogamique, hérité des pharaons égyptiens, pour conserver leur pouvoir. Il y avait aussi des mariages arrangés avec des princes et princesses d'autres royaumes, principalement avec les Séleucides.

- **Les mariages endogamiques**

La pratique du mariage chez les Macédoniens et les Grecs était différente de celle des Égyptiens. Cependant, les rois Macédoniens adoptèrent le mode du mariage endogamique des Égyptiens. À commencer par Ptolémée II qui a épousé sa sœur Arsinoé selon Pausanias : « Ce Ptolémée s'éprit d'Arsinoé, sa sœur de père et de mère, et l'épousa, ne suivant en cela nullement la coutume des Macédoniens, mais bien celle des Égyptiens qu'il gouvernait. » (Pausanias, 2009 : I, 7,1). Pour l'amour, Ptolémée se divinisa et en fit autant pour sa sœur et épouse. L'épithète Philadelphie portée par le roi et son épouse signifiant « qui aime sa sœur/son frère » était la preuve de l'amour que les deux époux se portaient. Parlant du mariage consanguin et du culte qui découlait de la divinisation en Égypte lagide, on apprend qu'« Il fut créé par Ptolémée II, qui divinisa ses parents

défunts, ainsi que sa sœur Arsinoé à laquelle il s'était marié, inaugurant une pratique qui devint la règle et qui donna un caractère endogamique à la dynastie. » (Martinez-Sève, 2017 : 61).

Les mariages endogamiques devenus la norme chez les Lagides, plusieurs rois en firent pareil. Ainsi Ptolémée IV épousa sa sœur Arsinoé III en 220 av. J.-C. Cependant, ce roi fit connaître les moments de scandale et de décadence du royaume avec des soulèvements d'indigènes, des révoltes des populations, etc. (Hatzfeld, 1936 : 226).

Il fut un roi faible et débauché qui laissa la gestion des affaires publiques à Sosibios², l'un de ses conseillers, qui régna comme un tyran sur l'Égypte de 217 à 204 av. J.-C. Sosibios et Agathocle³, lui permirent de faire le vide autour de lui en assassinant plusieurs proches, notamment son oncle Lysimaque et sa propre mère Bérénice, etc. (Will, 2003 : 660-661)⁴. De son union avec sa sœur Arsinoé III, Ptolémée IV eut un fils, le futur Ptolémée V qui mourut empoisonné en 180 av. J.-C. Son fils Ptolémée VI monta sur le trône. En 172 av. J.-C., épousa sa sœur Cléopâtre II et régna jusqu'en 145 av. J.-C.

Cette pratique matrimoniale a été conservée jusqu'à la fin du royaume. Certaines femmes royales sont même passées d'un roi à un autre, après le décès du précédent. Ainsi, Ptolémée VIII épousa sa nièce et veuve de Ptolémée VI, Cléopâtre II en 142 av. J.-C. Cléopâtre VII épousa ses jeunes frères Ptolémée XIII en 48 et Ptolémée XIV en 47 av. J.-C.

- **Les mariages exogamiques**

Les mariages exogamiques concernent ceux contractés entre les familles royales lagides et séleucides. Ils ont été faits soit par intérêt, soit pour préserver la paix, ou encore pour accroître les zones d'influence du royaume.

C'est le cas de Ptolémée V qui épousa la fille du Séleucide Antiochos III, Cléopâtre I^{ère}, en 193 av. J.-C., pour rétablir la paix entre les deux royaumes. De cette union naquirent deux fils et une fille, Cléopâtre II. La fille aînée de Ptolémée VI et de Cléopâtre II, Cléopâtre Théa, à son tour, se maria successivement à trois souverains séleucides : Alexandre I^{er}, Démétrios II et Antiochos VII.

De l'union entre Ptolémée VIII et Cléopâtre III sont nés cinq enfants dont trois filles. Les trois filles, Cléopâtre Tryphaena, Cléopâtre IV et Cléopâtre V épousèrent des souverains Séleucides. Tryphaena épousa le roi Antiochos VIII en 124 av. J.-C., Cléopâtre IV eut pour époux, Antiochos IX en 114 av. J.-C. et Séléle a été mariée à Antiochos VIII, veuf de sa sœur Tryphaena, en 102 av. J.-C.

Ces différents types de mariages endogamiques ou exogamiques ont été meublés par plusieurs vilains tours durant la vie des deux royaumes. À ce sujet, A. Bielman-Sanchez déclare que :

Alors que le mariage entre Cléopâtre I et Ptolémée V constituait l'un des rares exemples lagides d'union exogamique, Cléopâtre II illustre la pratique dominante de la dynastie en matière d'usage matrimonial : l'union endogamique. Entre 8 et 11 ans, Cléopâtre II est mariée à son frère Ptolémée VI, qui avait lui-même une dizaine d'années. Le mariage, qui eut lieu en mars-avril 175, soit plus d'une année après le décès de Cléopâtre I, faisait partie d'une série de mesures prises par les tuteurs de Ptolémée VI dans le but d'affermir la dynastie. (Bielman-Sanchez, 2017 : 7).

² Sosibios qui avait eu une longue carrière politique auprès de Ptolémée III Evergète fut également un conseiller de Ptolémée IV Philopator. Lui et Agathoclès, un ministre du roi Ptolémée IV, étaient les vrais dirigeants du royaume. Ce sont eux qui prenaient les décisions importantes qui engageaient la vie du royaume. (Polybe, 1972, V, 63)

³ Voir note précédente.

⁴ Polybe, V, 34-39. Polybe donne de nombreux détails sur toutes les personnalités de la cour royale tuées, ainsi que sur la mort de Cléomène III, le spartiate qui avait trouvé refuge en Égypte et qui espérait de son hôte un appui en vue de se rétablir dans le Péloponnèse.

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l’Égypte lagide

Nous reviendrons sur certaines intrigues et les crises qui y étaient liées. Mais avant, il est question d’évoquer les modes de successions qui ont eu cours en Égypte Ptolémaïque.

1.3. Les modes de succession chez les Lagides

La succession dans le royaume lagide se faisait couramment du père à l’aîné des fils mâles. Il est cependant arrivé que la primogéniture n’eut pas toujours été observé. En ce sens des personnes, des femmes, ont joué des rôles significatifs dans l’accession au pouvoir de certains souverains. En cela, plusieurs complots et assassinats ont émaillé la vie de l’Égypte hellénistique.

Le premier exemple de ce type est celui d’Arsinoé II, épouse de Ptolémée II, qui a ourdi un complot pour faire répudier la première femme de son frère, Arsinoé 1^{ère}, fille du roi Thrace Lysimaque. Arsinoé II était mariée à ce roi, de qui elle eut trois enfants. Agathoclès l’héritier de Lysimaque, était né d’une première union. Ne souhaitant pas qu’Agathoclès hérite du trône au détriment de ses fils, elle fomenta un complot contre lui tel que rapporté par Pausanias :

Cette Arsinoé, craignant de voir ses enfants, après la mort de Lysimaque, tomber au pouvoir d’Agathocle, se mit pour cela, à comploter contre Agathocle. Certains auteurs ont écrit aussi qu’à ce moment Arsinoé s’était éprise d’Agathocle, mais qu’elle n’arrivait pas à ses fins, et complota alors la mort d’Agathocle. (Pausanias, 2009 : I, 10, 3)

Arsinoé II qui voulait le trône pour un de ses enfants inventa donc une histoire dans laquelle elle prétendait un complot d’Agathoclès contre son père. Sur la base de ce complot imaginaire, ce dernier tua son propre fils en 282 av. J.-C., mais mourut peu de temps après. Arsinoé II épousa alors son demi-frère Ptolémée Kéraunos⁵ vers 281 av. J.-C. qui fit assassiner deux fils qu’Arsinoé II eut avec Lysimaque, sauf l’aîné qui échappa à ce massacre mais qui mourut en 279 av. J.-C. C’est alors qu’elle se réfugia chez son frère Ptolémée II à Alexandrie. Par calomnie, elle parvint à faire répudier Arsinoé 1^{ère} pour devenir l’épouse de son frère sans avoir eu d’enfant de lui.

Sur ce fait, S. Caneva estime que les historiens anciens étaient tous enclins à faire porter la responsabilité du complot à Arsinoé et que « la tradition historiographique ancienne a légitimé et transmis un portrait sombre de la reine, que la critique moderne a souvent généralisé dans l’évaluation de sa carrière politique. » Elle poursuit pour dire au sujet des femmes que : « la tâche de l’historien est de déconstruire le topos de « l’amour », de l’avidité du pouvoir et de la perversion, pour en saisir la face cachée politique et idéologique ». (Caneva, 2013 :136).

Le successeur de Ptolémée II en 246 av. J.-C., Ptolémée III Evergète était un fils que ce dernier eut avec sa première épouse Arsinoé 1^{ère}. Celui qui prit sa place à sa mort en 222 av. J.-C., Ptolémée IV était son fils. Ptolémée V qui arriva au pouvoir en 204 et régna jusqu’en 181 av. J.-C., était le fils de Ptolémée IV. Ptolémée VI (181-145 av. J.-C.) était le fils de Ptolémée V. Ptolémée VII (145-144 av. J.-C.) était le fils de Ptolémée VI. Cependant, il fut assassiné par son oncle, Ptolémée VIII, fils de Ptolémée V. Ce dernier resta au pouvoir jusqu’en 116 av. J.-C. où il mourut et laissa sur le trône, Ptolémée IX son fils, qui dirigea le royaume jusqu’en 107 av.-C. Il fut remplacé à sa mort par Ptolémée X, son frère, également fils de Ptolémée VIII.

La règle de succession qui consiste en l’arrivée au pouvoir du fils aîné à la place de son père n’a toujours pas été respectée comme en témoigne l’arrivée au trône de Ptolémée VIII, assassin de son neveu Ptolémée VII, même si le pouvoir est resté dans la descendance de Ptolémée 1^{er}.

⁵ Ptolémée Kéraunos était le fils aîné de Ptolémée 1^{er} Sôter. Cependant, son père préféra Ptolémée II à sa succession. Ce qui l’amena en exil chez le roi Lysimaque à qui il succéda après la mort de celui-ci qui avait lui-même assassiné son fils Agathocès sur une dénonciation de son épouse Arsinoé II, fille de Ptolémée 1^{er}.

L'usurpation de Sosibios, un ministre influent de Ptolémée IV est une exception ainsi que l'arrivée au pouvoir de quelques femmes telle que Cléopâtre VII de 51 à 30 av. J.-C.

Ces passages de témoins ne se sont pas toujours passés dans le respect de la principale règle de succession qui était celle de la primogéniture mâle à cause des interférences de certaines femmes qui s'y sont invitées dans des conditions de crises.

2. Les femmes royales et les conflits liés aux problèmes de succession

Ce titre parle de certaines femmes qui ont marqué la vie des monarques lagides pour des rôles qu'elles ont joués dans l'avènement au pouvoir ou des départs du trône de certains rois. Il évoquera ensuite les intrigues de cour chez les Ptolémées, les crises et conflits qui en sont nés.

2.1. L'influence de certaines femmes royales dans les successions au trône et la gestion du pouvoir royal

Nous nous intéressons à des femmes comme Cléopâtre II et Cléopâtre III, deux exemples de longévité dans les interférences et la gestion du pouvoir politique, ou encore Cléopâtre VII, car elles constituent les exemples les plus marquants.

Cléopâtre II, veuve de Ptolémée VI et régente au trône sous Ptolémée VII, pharaon à quinze ans, eut également pour époux son frère Ptolémée VIII. Ce dernier épousa ensuite Cléopâtre III, fille cadette de Ptolémée VI et de Cléopâtre II. Ce deuxième mariage de Ptolémée VIII fit naître une rivalité entre les deux reines, la mère et la fille. Entre 170 et 115 av. J.-C., Cléopâtre II resta au cœur du pouvoir avec règnes à plusieurs avec ses deux fils Ptolémée VI et Ptolémée VIII et avec sa fille rivale Cléopâtre III. Cléopâtre II a participé à sept règnes différents en 55 années, apparaissant sur les différents protocoles en diverses positions⁶. C'est dire qu'elle occupait une place influente au sommet de la royauté. (Bielman-Sánchez et Lenzo, 2016 : 6). Elle participait à des voyages officiels et à des audiences publiques. En témoigne ce passage : « Des requêtes sont adressées au nom du couple royal et la reine est associée au roi dans les vœux de prospérité politiques par les pétitionnaires. (Bielman Sánchez et Lenzo, 2016 : 13). Elle recevait également des rapports militaires, au même titre que le roi. Des hauts gradés de l'armée lui témoignaient aussi leur loyauté. (Bielman Sánchez et Lenzo, 2016 : 33).

Cléopâtre III 1^{er} joua également un rôle central entre ses fils Ptolémée IX et Ptolémée X. Préférant l'un des deux fils à l'autre, elle a usé de son influence pour que ce soit le plus docile de ses deux fils qui fût porté roi.

Celui que l'on appelle Philométôr est le huitième descendant de Ptolémée, fils de Lagos, mais il reçut ce nom par antiphrase, car nous ne connaissons aucun roi qui fut à ce point détesté par sa mère. Bien qu'il fût l'aîné des enfants, sa mère ne permettait pas qu'on l'appelât au pouvoir, mais en un premier temps elle fit en sorte de le faire envoyer par son

⁶ Sur les protocoles, A. Bielman Sánchez et G. Lenzo, « Chapitre VI. Deux femmes de pouvoir chez les Lagides : Cléopâtre I et Cléopâtre II (IIe siècle av. J.-C.) In : *Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome : IIIe siècle avant J.-C. - I er après J.-C* [en ligne]. Grenoble : UGA Éditions, 2016 (généré le 09 mars 2024). Disponible sur Internet : ISBN : 978-2-37747- 143-0. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ugaeditions.3326> fournissent des informations précieuses. La question des épithètes portées les rois lagides et leurs épouses, mères et sœurs est aussi traitée dans cet article. Cléopâtre II avait porté d'abord l'épithète de Philométôr de son frère et époux Ptolémée VI avant de porter celui d'Evergète lorsqu'elle changea d'époux puis de l'y ajouter celui de Sôter en référence au fondateur de la dynastie Ptolémée 1^{er}. L'article évoque également les actions politiques dans le royaume notamment au plan de la politique intérieure et celui de la politique extérieure des deux reines Cléopâtre I et II.

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l’Egypte lagide

père à Chypre. Entre autres causes de ces mauvaises dispositions de Cléopâtre à l’égard de son fils, il y avait, dit-on, qu’elle espérait qu’Alexandre, le plus jeune de ses enfants, serait le plus docile. (Pausanias, 2009 : I, 9, 1)

Elle haïssait donc ce dernier. Cependant, le peuple s’étant par la suite aperçu de ces manigances, intervint pour régler la question en rappelant à deux reprises au trône le roi exilé. Ptolémée IX, le plus âgé des deux prétendants au trône, finit donc par revenir l’occuper. Cette ingérence notoire de la reine dans la gestion du pouvoir, est commentée par A. Bouché-Leclercq en ces termes :

Tant que vécut Cléopâtre, ses fils ne devaient être que des instruments passifs entre ses mains. Au cours de l’expédition de Syrie, le roi Alexandre est à l’arrière-plan : on discute et on agit sans lui. L’humeur maligne des Alexandrins put s’exercer à ses dépens, et il est à croire que ce rôle de fils soumis, préféré à l’autre pour sa docilité, finit par lui peser. (Bouché-Leclercq, 1904 : T2, 61)

Elle dominait la vie politique du royaume. Ce roi docile, Ptolémée X Alexandre 1^{er} était donc là pour la forme quand sa mère était la vraie souveraine pendant son règne qui a duré de 108 à 88 av. J.-C. Pour preuve, au moment de choisir le roi en 116 av. J.-C., à la mort de Ptolémée VIII, c’est Ptolémée X qui fut son choix bien que la coutume donnât le trône au plus âgé des deux selon la règle de la primogéniture, Ptolémée IX Philométor, qu’elle avait fait exiler à Chypre.

Toute cette énergie déployée par Cléopâtre III à se mêler des règnes de ses fils et à diriger le royaume lagide à partir de 116 ne prit fin qu’à sa mort en 101 av. J.-C. Selon Pausanias, elle connut finalement l’exil et mourut sous l’épée de son fils Alexandre qu’elle avait pourtant manipulé de longues années durant : « Cléopâtre subit le châtement de l’exil qu’elle avait imposé à Ptolémée, en mourant sous les coups d’Alexandre qu’elle avait porté au trône d’Egypte. » (Pausanias, 2009 : I, 9, 2). Ses actions causèrent des crises politiques au point où le peuple, qu’elle manipulait, fut obligé d’intervenir par moments et de prendre position pour l’un ou l’autre lorsqu’il s’apercevait de ses tromperies.

Après les épisodes d’interférences de Cléopâtre II et de sa fille Cléopâtre III dans les successions, on peut noter ceux de Cléopâtre VII, qui a également joué un rôle actif, en régnant en tant que reine lagide. Elle était impliquée dans l’avènement de la guerre d’Alexandrie où Rome a dû intervenir jusqu’à la chute du royaume en 30 av. J.-C. Cependant, nous avons choisi de n’évoquer que ces deux reines, Cléopâtre II et III qui constituent des exemples rares de rivalités entre mère et fille, et de longévité dans leur rapport au pouvoir d’Etat.

2.2. Les intrigues de cour et les crises internes à la famille royale

Le premier cas d’intrigue à évoquer est celui de Arsinoé II, la sœur-épouse de Ptolémée II qui, malheureusement ne put avoir de fils avec son frère. Les intrigues de cour, des pratiques courantes dans les successions royales, furent à l’origine de nombreuses crises chez les Lagides. Ce qui causa souvent des conflits internes dans lesquels certaines femmes étaient impliquées.

Il faut remonter à Cléopâtre 1^{ère} pour voir une femme porter le nom de reine, au sens propre du terme. Selon A. Bielman Sánchez et G. Lenzo, Cléopâtre 1^{ère} n’était pas régente de son fils Ptolémée VI mais bien, une reine avec lui. Cela s’expliquerait par les protocoles de cette période, de 180 à 177 av. J.-C., date du décès de la reine. Ces protocoles associaient la reine et le fils et mettaient même le nom de la reine avant celui du roi. (Bielman Sánchez et Lenzo, 2016 : 5)

En inaugurant la présence des femmes dans l'arène politique, Cléopâtre I^{ère} ne pouvait, sans doute, pas imaginer ce que les autres femmes royales feraient par la suite. Pausanias met en lumière les actions de Cléopâtre III, mère de Ptolémée IX et de Ptolémée X Alexandre I^{er}. L'historien ancien nous informe que Cléopâtre III détestait son fils Ptolémée IX qui devrait normalement être désigné le roi car étant l'ainé. Le deuxième fils Ptolémée X étant le plus docile des deux, c'est lui qu'elle voulait au trône. Elle inventa donc une affaire où elle fit blesser ses dévoués eunuques qu'elle présenta au peuple comme ayant pris sa défense dans un complot de Ptolémée IX contre sa personne. Ce qui souleva le peuple mais Ptolémée IX eut le temps de fuir pour s'exiler en chypre. (Pausanias, 2009 : I, 9,1-2.)

A. Bouché-Leclercq parle des actions de Cléopâtre III envers ses fils, en ces termes : « La veuve d'Evergète II, naguère rivale de sa mère, passa le reste de sa vie à semer la discorde entre ses enfants. » (Bouché-Leclercq 1904 : T2, 53).

Cet interventionnisme de Cléopâtre III a suivi celle de sa mère Cléopâtre II, lorsque Ptolémée VIII a succédé, par usurpation, à Ptolémée VII, son neveu qu'il a tué en 144 av. J.-C. Ce qui a été à l'origine de plusieurs révolutions de palais et de la population alexandrine. En effet, A. Bouché-Leclercq nous apprend que les Alexandrins considéraient désormais la royauté comme une magistrature, à force d'y intervenir et qu'elle ne pouvait échoir à personne sans leur consentement. Ces crises avaient conduit Ptolémée VIII en exil. Pour son retour à Alexandrie, on retient ce qu'en dit Justin qui parle d'un règlement amiable.

Mais, en Égypte, après la mort du roi Ptolémée, des ambassadeurs vont offrir à ce Ptolémée qui régnait sur Cyrène⁷ le pouvoir royal et la reine Cléopâtre, sa sœur, comme épouse. Ptolémée, donc, était heureux seulement d'avoir récupéré sans combat le royaume de son frère, royaume auquel il avait su que le fils de son frère était appelé et par sa mère Cléopâtre, et par la faveur des dignitaires. (Justin, 1833 : XXXVIII, 8.)

Selon Justin, il était entré à Alexandrie sans affrontement, avec l'héritage de son frère. L'extrait nous montre également le rôle prépondérant de Cléopâtre II dans les négociations, en plus du rôle des dignitaires. On peut conjecturer que sans ces négociations, Ptolémée VIII qui voulait à tout prix le pouvoir, aurait tenté de le récupérer par la force. Ces événements ont fait suite à la crise de succession créée par l'interférence de Cléopâtre II après le décès de Ptolémée VI. Après celle de Ptolémée VIII, Cléopâtre III, sa nièce et épouse a également interféré dans la succession de ses fils au trône d'Égypte. Elle a mené de nombreuses actions qui furent à la base de crises, de révolutions de palais ou même du peuple, etc.

3. Les problèmes de sécurité du royaume

Il s'agit ici de parler des différents conflits internes et externes, des interventions extérieures ainsi que de leur impact sur la stabilité sécuritaire du royaume.

⁷ Cyrène ou Kurènè en grec ancien aurait été fondé en 631 av. J.-C. par des colons doriens originaires de Théra (Santorin), conduits par Battos ; la cité, ravagée par famine, aurait imposé à chaque famille de l'un de ses fils. Sa situation géographique et la richesse de son terroir (elle ravitaillait la Grèce, et surtout Athènes en blé, vin, fruits et en silphion, dont le suc, mêlé à de la farine formait un médicament recherché et constituait le grand produit d'exportation) en font très vite une ville prospère. De cette colonie, essaiment d'autres cités, Barce, Euhesperide, qui restent dans la mouvance de leur métropole, ainsi qu'Apollonia, le plus grand port du territoire. Battiades cède, vers le milieu du V^{ème} siècle, la place à un gouvernement aristocratique qui sait conserver de bons rapports avec ses voisins. Soumis au joug léger des Perses, les Cyrénéens doivent, après la mort d'Alexandre, subir les réformes constitutionnelles imposées par Ptolémée I^{er} et faire partie du royaume lagide. Mais leur situation géographique et leur particularisme leur permettront de conserver une très large indépendance (sous l'autorité d'hommes comme Magas ou Ophellas, notamment). En 96 av. J.-C., elle est cédée à Rome par Ptolémée Apion et reçoit en 75 av. J.-c, un gouverneur. Son histoire se confond avec celle de la Cyrénaïque.

3.1. Les conflits internes et externes et la question de la sécurité du royaume

On peut noter plusieurs crises et conflits provoqués par des femmes de la famille royale. Parlant des conflits liés aux actions des femmes dans les successions au trône lagide, A. Bielman Sanchez et G. Lenzo, affirment que :

Cléopâtre II est mentionnée pour la première fois par les sources littéraires dans le cadre des troubles causés par la sixième guerre de Syrie, dans le courant de l’année 169 : elle s’associe à son frère Ptolémée VIII pour demander de l’aide au Sénat de Rome contre les menaces séleucides et joue la médiatrice entre ses deux frères qui avaient été séparés par la guerre. (Bielman Sanchez et Lenzo, 2016 : 12)

Pourtant, une guerre civile opposa Cléopâtre II à Ptolémée VIII, associé à Cléopâtre III, la fille et rivale de Cléopâtre II, en 132/1 av. J.-C. Selon (Bielman Sanchez et Lenzo, 2016 : 15-16) « cette guerre civile qui se déclenche en 132/1 et qui oppose Cléopâtre II à Ptolémée VIII (et Cléopâtre III) marque un nouveau tournant dans la biographie politique de la reine. » Elles poursuivent pour révéler que :

Les causes de la guerre civile sont à chercher dans l’exaspération de la population alexandrine vis-à-vis des débordements de Ptolémée VIII. Cléopâtre II n’est pas soupçonnée par les auteurs littéraires d’avoir pris part à un complot visant à faire tomber son frère ni d’avoir attisé la révolte, mais il est très difficile d’avoir une vision claire de son rôle pendant ces événements.

Nous savons que Ptolémée VIII avait procédé à l’élimination de nombreuses personnes qu’il craignait. Son neveu qu’il égorga lui-même, ainsi que ses partisans, le jour même des noces avec sa sœur-épouse Cléopâtre II. Il terrorisa le peuple, et finit par tuer son propre fils qu’il eut de sa sœur. Le témoignage de Justin montre l’ampleur de l’atrocité que faisait subir ce roi à son peuple ainsi qu’à toutes les personnes, y compris ses proches parents, qui tentaient de se mettre en travers de son chemin : Ce roi fit venir son fils aîné de Cyrène et le tua par crainte d’être puni par le peuple qui brise alors ses statues et renverse ses images. Ptolémée tua également le fils qu’il eut avec sa sœur et lui envoya ses membres déchirés dans une corbeille. Ce qui crée l’émoi dans tout le palais qui célébrait avec la reine l’anniversaire de cet enfant et même dans le peuple. (Justin, 1833 : XXXVIII, 8.)

Finalement la ville est reprise en 127 av. J.-C. par Ptolémée VIII qui avait fui en exil à Chypre avec Cléopâtre III. Avant qu’Alexandrie ne tombe aux mains de Ptolémée VIII, Cléopâtre II avait, à son tour, fui en Syrie auprès de sa fille Cléopâtre Théa avec le trésor royal.

Une fois aux affaires, l’une des premières actions de Cléopâtre III, susceptible de mettre en péril la sécurité du royaume, était la manipulation du peuple qu’elle a suscité à se révolter en inventant des complots contre elle à l’image de celui des eunuques blessés.

En agissant ainsi (Pausanias, 2009 : I, 9, 2.), le roi aurait pu être tué par les Alexandrins qui n’avaient pas pris la peine de mener des enquêtes sur les faits allégués contre lui.

Les actions de la reine Cléopâtre III commençaient à avoir divers types de conséquences sur le royaume, notamment l’insécurité. Des régions se sentaient capables de s’émanciper de la tutelle d’Alexandrie. C’est à ce propos que A. Bouché-Leclercq (1904 : T2, 66) nous informe que des troubles ont éclaté en Haute-Égypte, où la ville de Thèbes⁸ s’était insurgée contre la dynastie hellénistique, lors du deuxième règne de Ptolémée IX Philométor. Il fallut trois années pour mettre

⁸ Sur l’insurrection de Thèbes, lire Alliot Maurice. La Thébaïde en lutte contre les rois d’Alexandrie sous Philopator et Epiphane (216-184). In *Revue belge de philologie et d’histoire*, tome 29, fasc.2-3, pp. 421-443 ; doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.1951.2096> https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1951_num_29_2_2096

fin à cette insurrection. Le roi fit piller Thèbes au point de ne laisser aucun signe de l'opulence qu'avait la ville. Faits confirmés par Pausanias :

Ptolémée revint et tint l'Égypte pour la seconde fois ; il fit campagne contre Thèbes qui avait fait défection et, remportant la victoire deux ans après la défection, il la ravagea au point de ne laisser à Thèbes aucun vestige de la prospérité de jadis, prospérité telle pourtant que cette ville dépassa en richesse les Grecs les plus riches : le sanctuaire de Delphes ou Orchomène. (Pausanias, 2009 : I, 9, 3.)

Les conséquences des actions de Cléopâtre III se ressentaient également en dehors du royaume, en Asie plus particulièrement. En effet, dans l'optique de reprendre le pouvoir en Égypte, et après avoir échappé à la traque de sa mère, Ptolémée IX, à la recherche d'alliés, a tenté de conclure des alliances et a mené des guerres contre certaines villes et peuples (Asochis, Asophon, Sepphoris, etc.) avec diverses fortunes. De son côté, sa mère a conduit des troupes dans la même région, voulant contrer les plans de son fils. Elle aussi, aidée de ses fidèles généraux juifs, Chelkias et Ananias, tentait d'avoir des alliés, déportant alors leur conflit en Asie.

En allant en Asie avec toute l'armée et avec le roi Ptolémée X Alexandre, Cléopâtre III prenait le risque de laisser le royaume dans l'insécurité. Ce qui aurait pu être l'occasion de toutes les sortes d'actions contre le royaume et même contre le trône.

Après le décès de Cléopâtre III, son fils Ptolémée X Alexandre 1^{er} resté sur le trône, régnait seul à Alexandrie, mais a laissé se détacher du royaume la Cyrénaïque, après le décès de Ptolémée Apion⁹. Ce qui mécontenta le peuple qui se souleva contre lui. On l'accusa également d'avoir tué sa mère, tel que révélé à travers cet extrait de Pausanias : « Cléopâtre subit le châtement de l'exil qu'elle avait imposé à Ptolémée, en mourant sous les coups d'Alexandre qu'elle avait porté au trône d'Égypte. Mais, convaincu du meurtre, Alexandre prit peur devant les citoyens d'Alexandrie et s'exila. » (Pausanias, 2009 : I, 9, 3.). Le roi prit la fuite et fut tué à Chypre par les hommes de son frère Ptolémée IX Philométor, en 88 av. J.-C., Ce date du retour au pouvoir de ce dernier et d'y rester jusqu'en 80 av. J.-C., à sa mort.

Un autre conflit¹⁰ sérieux qu'il ne faut omettre d'évoquer est celui qui opposa les Alexandrins aux Romains de Jules César, à l'avènement au pouvoir de Cléopâtre VII. César qui se disait fidèle à l'exécution du testament de Ptolémée XII Aulète, mena malgré tout, une guerre contre les Alexandrins de Ptolémée XIII, successeur de ce dernier. Certains dignitaires égyptiens soutenaient Arsinoé IV, reine par défaut, et le roi Ptolémée XIII, qui étaient au début, sous la protection de César. Ce que les Égyptiens considéraient comme une prise en otage de leur roi, tandis qu'Arsinoé IV était parvenue à s'échapper du palais royal. Cléopâtre VII a également été sous la protection du consul romain, qu'elle était parvenue à séduire à son retour d'exil. César, nous dit Dion Cassius, avait fait exécuter le testament de Ptolémée XII Aulète qui prescrivait le partage du pouvoir entre sa fille Cléopâtre VII et l'un de ses frères qui n'était autre que Ptolémée XIII : « Ensuite il se présenta à leur assemblée, et présentant Ptolémée et Cléopâtre, il lut les volontés de leur père : celui-ci leur ordonnait de vivre ensemble selon la coutume des Égyptiens et de gouverner ensemble et cela sous la protection des Romains. » (Cassius, 1855 : *L'Histoire*, XLII, 35, 4).

⁹ Ptolémée Apion était un fils de Ptolémée VIII Evergète II qu'il a eu avec une concubine. Ce dernier hérite de la Cyrénaïque qu'il dirige de 116 av. J.-C. jusqu'en 96 av. J.-C., date de son décès. Pour plus d'informations sur ce roi lagide qui s'est contenté de son territoire provinciale, lire Anne-Emmanuelle Veïsse. 2022, « Ptolémée Apion, roi de Cyrénaïque (v. 101-96 av. JC). » Dans F. Delrieux; L. Guichard. *Itinéraire du Nil au Rhône*. En mémoire de François Kayser. Docere, Delectare, Movere, pp.135-147. (hal-03974818)

¹⁰ Sur la guerre qu'il y a eu entre les troupes de Jules César et les Alexandrins, lire A. Bouché-Leclercq, *Histoires des Lagides*, Tome 2, pp. 110-123, qui livre d'importants détails sur le déroulement de ce conflit, avec les différents rebondissements possibles que s'y sont produits.

Les femmes royales, les successions au trône et les conflits dans l’Égypte lagide

Plusieurs raisons expliquent le déclenchement de la guerre civile entre les Alexandrins qui soutenaient leur roi, Ptolémée XIII et les troupes de Jules César. Comme l’une des raisons, on peut évoquer le refus du partage du pouvoir et du royaume par Ptolémée XIII, selon le testament lu par César. Lisant donc le testament de Ptolémée XII Aulète, César a dit que ce dernier « leur accorda le royaume à tous les deux et donna Chypre à Arsinoé et à Ptolémée le jeune, (leur sœur et leur frère). » (Cassius, 1855 : *L’Histoire*, XLII, 35, 5). Mais l’octroi de Chypre à Arsinoé et à Ptolémée le Jeune a dû mécontenter Ptolémée XIII. D’autres auteurs anciens évoquent d’autres causes qui auraient été à l’origine de cette guerre. A ce sujet, voici qu’en dit Plutarque qui nous fait l’écho d’historiens plus anciens que lui :

Les historiens varient sur les motifs de la guerre d’Alexandrie : les uns disent que son amour pour Cléopâtre la lui fit entreprendre avec autant de honte pour sa réputation que de danger pour sa personne ; les autres en accusent les ministres du roi, et surtout l’eunuque Pothin, qui, jouissant auprès de Ptolémée du plus grand crédit, après avoir tué Pompée, avait chassé Cléopâtre, et tendait secrètement des embûches à César. (Cassius, 1855 : *L’Histoire*, XLII, 35, 4)

Il faut dire qu’à l’arrivée à Alexandrie de César, Pompée, son rival, venait d’être tué et Cléopâtre VII était en exil sous la pression populaire, due au mécontentement que les régents avaient pu créer auprès des Alexandrins. (Cassius, 1855 : *L’Histoire*, XLII, 35, 4). La mort de Pompée, tué par les hommes de Ptolémée XIII, avait facilité l’arrivée de César à Alexandrie. (Cassius, 1855 : *L’Histoire*, XLII, 35, 5). En tuant Pompée, Ptolémée était juste parvenu à faire s’entremêler deux crises : la guerre civile romaine entre César et Pompée et celle de l’Égypte. Finalement, Ptolémée XIII et Cléopâtre VII étaient protégés par Jules César au palais. Ce que certains Alexandrins voyaient d’un mauvais œil, un des prétextes qui ont conduit à cette guerre, l’une des dernières, qui actait véritablement l’emprise de Rome sur l’Égypte Lagide. Parlant de ce patriotisme des Égyptiens, A. Bouché-Leclercq pense que :

Le patriotisme et même la fidélité des Alexandrins au roi prenaient une couleur de rébellion, et qu’ils durent considérer comme un incident heureux l’évasion d’Arsinoé, la fille cadette de Ptolémée Aulète, qui s’échappa du palais avec son père nourricier, l’eunuque Ganymède, et vint représenter dans le camp alexandrin l’autorité royale. (A. Bouché-Leclercq 1904 ; T2, 116)

Cette guerre civile prit fin en 47 av. J.-C., lorsque Ptolémée XIII périt lors des combats. César avait battu les Alexandrins qui reconnurent leur défaite. Aussitôt après, et comme il le leur avait dit depuis son arrivée, César, en fidèle exécuteur du testament de Ptolémée Aulète, substitua Ptolémée XIII par son jeune frère Ptolémée XIV, qui devint par la même occasion l’époux de Cléopâtre VII. Elle alla ensuite rejoindre son amant César à Rome où elle bénéficia des privilèges tels que ceux d’une épouse officielle du dictateur. Cependant, César fut tué en 44 av. J.-C., et Cléopâtre revint en Égypte. Elle tua par la suite Ptolémée XIV et resta sur le trône de 44 à 30 av. J.-C., date de son décès, avec son fils Ptolémée XV Césarion, fils qu’elle eut avec son amant César. Dion Cassius nous dit comment Cléopâtre a obtenu que son fils fût proclamé roi d’Égypte : « Cléopâtre, pour avoir envoyé des secours à Dolabella¹¹, obtint que son fils qu’on nommait Ptolémée et qu’elle prétendait avoir eu de César et que, pour ce motif, elle appelait Césarion, fût proclamé roi d’Égypte. » (Cassius, 1855 : *L’histoire*, XLVII : 31).

¹¹ Dolabella Publius Cornelius était un homme politique romain, gendre de Cicéron, né vers 79 av. J.-C., et mort en 43 av. J.-C. Au début de la guerre, il prit d’abord parti pour Pompée avant de se rallier à César auprès de qui il participa à plusieurs campagnes, notamment, celle de Pharsale, Thapsus, et Munda. Après la mort de César, il se rapprocha des Républicains, puis se rallia à Marc Antoine qui le fit gouverneur de la Syrie. Évincé par Caius Cassius Longinus, il se vengea en faisant périr Trebonius, gouverneur de l’Asie mineure. Poursuivi pour ce meurtre, il s’enferma dans Laodicée ou Cassius l’assiégea. Il se fit donner la mort par un soldat.

I. Savalli-Lestrade dit de la pharaonne Cléopâtre VII, dernière reine, que cette femme est la seule reine dont le règne soit inclus dans le Canon Royal, qui lui assigne une durée de 22 ans. Après autant d'années de règne, on comprend que la reine Cléopâtre ait bénéficié de funérailles honorables. Plutarque nous rapporte que César la fit ensevelir auprès d'Antoine avec une magnificence royale en raison de sa grandeur d'âme. (Savalli-Lestrade, 2015 : 200).

3.2. Les interventions extérieures et leurs impacts sur la stabilité du royaume ptolémaïque

L'interventionnisme des femmes royales lagides s'est déporté dans le royaume des Séleucides. Il est plus accentué avec les reines Cléopâtre II et sa fille Cléopâtre III. Lors de la sixième guerre de Syrie 170-169 av. J.-C., Cléopâtre II se tourna vers le roi séleucide Démétrios II, l'époux de sa fille Cléopâtre Théa, ses fils ayant été assassinés. Elle promit le trône à son beau-fils en cas de victoire sur Ptolémée VIII. Malheureusement, le conflit est à l'avantage de Ptolémée VIII. Elle a déporté le problème de la gouvernance du royaume lagide dans un autre Etat, mettant en péril la sécurité de l'Egypte. Une victoire de Démétrios II aurait sûrement aiguisé son appétit de conquête et de pouvoir.

Par ailleurs, un pacte de non-agression et d'entraide militaire fut conclu entre l'Egypte et la Syrie, une union matrimoniale entre les deux maisons royales et la réintégration de Cléopâtre II sur le trône d'Egypte pour sceller la paix. Cléopâtre II étant en ce moment en exil auprès de sa fille Cléopâtre Théa, il faut conjecturer qu'elle n'ait pas été étrangère à ces accords. (Bielman Sanchez et Lenzo, 2016 :15). Cléopâtre Théa s'était également adonnée à des actions de contrôle de ses fils au trône séleucide en laissant assassiner son mari et en faisant périr son fils aîné Séleucos V. (Bouché-Leclercq, 1929 : T2, 48).

À la suite de Cléopâtre II, sa fille et rivale Cléopâtre III s'est également intéressée au royaume séleucide. Elle a marié ses filles Cléopâtre Tryphaena, Cléopâtre IV et Cléopâtre V Séléne à des souverains de ce royaume, qui furent au centre des rivalités entre les deux frères et finirent par être tuées en 112 av. J.-C. pour Cléopâtre IV, et par sa propre sœur Tryphaena. Quant à Tryphaena, elle fut, par la suite, capturée en 111 av. J.-C. par Antiochos IX qui la fit exécuter pour venger le meurtre de son épouse. Cléopâtre V Séléne se maria, à son tour, successivement, après son frère Ptolémée IX Philométor et Ptolémée X Alexandre 1^{er}, à Antiochos IX et Antiochos X.

Des conflits de successions sur le trône séleucide ont vu la participation de Cléopâtre III et de ses filles. Les intrigues, les assassinats, la recherche du pouvoir, conduisirent ces femmes mariées à des souverains séleucides, à agir exactement comme leur mère.

En somme, les assassinats, les complots semblent avoir été des pratiques inhérentes aux femmes royales lagides pendant la période hellénistique, tant elles s'impliquaient soit dans les successions au trône de leurs progénitures, soit dans la gestion même du royaume. Ces implications actives ont eu pour corollaire, les crises, conflits et autres révolutions, mettant à mal la sécurité du royaume aux plans intérieur et extérieur.

Conclusion

Le royaume des Lagides qui a été l’un des plus importants dans le période hellénistique a marqué les esprits par diverses actions et événements. Ceux qui nous ont intéressés dans cet article touchent les rôles que les femmes ont joué dans les questions de successions au trône et les conséquences de ces différents rôles sur la sécurité du royaume. Dans notre développement, nous avons pu voir que plusieurs femmes royales ont interféré dans l’avènement au pouvoir de certains rois, et que d’autres, à force de désirer ce pouvoir, l’ont exercé. C’est le cas de Cléopâtre II et de sa fille Cléopâtre III qui ont monopolisé les intrigues et les interférences au pouvoir d’Etat, au point d’être perçues — c’est le cas de Cléopâtre III — comme les véritables détentrices du pouvoir. Ces intrigues étaient de plusieurs natures. Elles portaient sur des complots inventés et même sur des assassinats de parents, de fils, etc., rien que pour le pouvoir. Depuis ces deux reines jusqu’à l’effondrement du royaume, d’autres immixtions ont été observées et l’une des plus remarquables, était celle de Cléopâtre VII qui est restée collée au pouvoir politique de 51 à 30 av. J.-C., date de son décès.

Ces différentes interventions de femmes dans les questions de successions au trône ont eu des répercussions notables sur la sécurité du royaume aussi bien en interne qu’en externe. Des révoltes, des mécontentements populaires et même des guerres civiles ont été provoquées par ces actions dans le royaume. Les guerres de Syrie ou des conflits de succession dans ce royaume hellénistique ont également parfois été provoqués par des actions de femmes royales lagides, notamment Cléopâtre III.

En définitive, nous pouvons retenir que les interférences des femmes royales lagides dans les successions sur le trône égyptien à l’époque hellénistique, ont eu de nombreuses conséquences sur ce royaume, notamment sur sa sécurité. La grande influence de certaines femmes a été à l’origine de conflits à l’intérieur du royaume comme à l’extérieur de celui-ci.

Toutes ces actions qui entamaient en réalité la sécurité du royaume ont également fait de la place aux interventions externes de certaines puissances naissantes comme le futur empire romain. Il finit par avoir la domination sur l’Egypte Ptolémaïque en 30 av. J.-C., date qui marque la fin de ce royaume, le dernier des royaumes hellénistiques, nés du partage de l’empire d’Alexandre Le Grand.

Bibliographie

-Sources

1. DION CASSIUS, 1855, *Histoire romaine*, Traduction E. Gros, Librairie de Firmin Didot et frères, Tome quatrième, livre XLII, Paris
2. DION CASSIUS, 1855, *Histoire romaine*, Traduction E. Gros, Librairie de Firmin Didot et frères, Tome quatrième, livre XXXIX, Paris
3. JUSTIN TROGUE POMPÉE 1833, *Histoire universelle*, XXXVIII, 8, Traduction nouvelle, par Jules Pierrot et par E. Boitard, tome second. C. L. F. Panckoucke Paris
4. PAUSANIAS, 2009, *Description de la Grèce. Livre I. L’Attique*. Texte établi par M. Casevitz et traduit par J. Pouilloux, commenté par F. Chamoux, 4^e tirage, Paris, Les Belles Lettres
5. PLUTARQUE, 1977, *Vies. Tome XIII : Démétrios-Antoine*. Texte établi et traduit par R. Flacelière, et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres
6. PLUTARQUE, 1977, *Vies. Tome VIII : Sertorius-Eumène - Agésilas-Pompée* Texte établi et traduit par R. Flacelière, et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres
7. POLYBE, 1972, *Histoires*, Livre V, Texte établi et traduit par Paul Pédech, Paris, Les Belles Lettres

-Etudes (livres et articles)

1. ALLIOT M. (s.d.) « La Thébaïde en lutte contre les rois d’Alexandrie sous Philopator et Epiphane (216-184) ». In *Revue belge de philologie et d’histoire*, tome 29, fasc.2-3, pp. 421-443 ; doi :

<https://doi.org/10.3406/rbph.1951.2096>

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1951_num_29_2_2096

2. BIELMAN S., A. LENZO, G. (2016). « Deux femmes de pouvoir chez les Lagides : Cléopâtre I et Cléopâtre II (IIe siècle av. J.-C.) » In : *Femmes influentes dans le monde hellénistique et à Rome : IIIe siècle avant J.-C. - I er après J.-C* [en ligne]. Grenoble : UGA Éditions, (généralisé le 09 mars 2024). Disponible sur Internet : ISBN : 978-2-37747-143-0. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.ugaeditions.3326>
 3. BIELMAN S. A. (2017). « Comment identifier des appuis discrets ? L'entourage des reines Cléopâtre I et Cléopâtre II (180-115 av. J.-C.). » In : Dialogues d'histoire ancienne. Supplément n°17, Conseillers et ambassadeurs dans l'Antiquité. pp. 405-421 ; doi : 10.3917/dha. hs17.0405; https://www.persee.fr/doc/dha_2108-1433_2017_sup_17_1_4457
 4. BOUCHE-LECLERCQ A. (1903). *Histoire des Lagides T1, Les cinq premiers Ptolémées (323-181 avant J.-C.)*, Paris, Ernest Leroux Editeur.
 5. BOUCHE-LECLERCQ A. (1904). *Histoire des Lagides T2, Décadence et fin de la dynastie (18-30 avant J.-C.)*, Paris, Ernest Leroux Editeur
 6. CANEVA S. (2013). « La face cachée des intrigues de cour. Prolegomènes à une étude du rôle des femmes royales dans les royaumes hellénistiques, S/D Boehringer Sandra et Sebillotte Cuchet Vilaine, *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique*, Paris Athènes, Editions de l'EHESS-DAEDALUS, pp. 133-151, METIS Hors-série. Anthropologie des mondes grecs et anciens
 7. HATZFELD J. (1926). *Histoire de la Grèce ancienne*, Paris, Payot
 8. SAVALLI-LESTRADÉ I. (2015). « Les adieux à la reine. Mise en scène et mise en intrigue de la mort des femmes royales dans le monde hellénistique », In *Chiron*, N° 45, p.p. 187-219, DOI : <https://doi.org/10.34780/chiron.v45i0.1009> ● URN: <https://doi.org/10.34780/chiron.v45i0.1009>
 9. VEÏSSE A.-E. (202). « Ptolémée Apion, roi de Cyrénaïque (v. 101-96 av. JC). » Dans F. Delrieux; L. Guichard. *Itinéraire du Nil au Rhône*. En mémoire de François Kayser. Docere, Delectare, Movere, pp.135-147. (hal-03974818).
 10. WILL E. (2003). *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)*, Paris, Editions du Seuil, 2^{ème} Edition, Version numérique réalisée par Nord Compo
- **Dictionnaires et instruments de recherche**
1. *Dictionnaire de l'Antiquité*, (2005), sous la Direction De Jean LECLANT, Paris, Quadrigé/PUF
 2. *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, S /D DE CH. DARENBRÉ ET ED SAGLIO. [www : http://dagr.univ-tlse2.fr/](http://dagr.univ-tlse2.fr/)
 3. MARTINEZ-SEVE Laurianne, BENOIT-GUYOD Madelaine, (2017), *Atlas du monde hellénistique (336-31 av.-C.). Pouvoir et territoires après Alexandre Le Grand*, Paris, Editions Autrement, 3^{ème} Edition, Collection Atlas/Mémoires, 97 p. PDF généralisé le 16/4/2020
 4. VALLAUD (D.), (2002), *Dictionnaire historique*, Paris, Ed. Brodard et Taupin, Coll. "Club Le grand livre du mois"